

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36
Nb. de représentés : 10
Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le cinq avril à 17h21, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 24/1142 :

Bourse d'aide à la création en faveur de l'artiste Carole Jamin

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RAVAT Adame, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), GUIEN Marie Claire (par Monsieur MINATCHY Mariot), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur POTIN Philippe), RAYMOND Edmée (par Madame AGATHE Chantal), MOREL Didier (par Monsieur TAN Willy), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), RIVIERE Christelle (par Monsieur DIJOUX Stéphane), BALAYA GOURAYA Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur ADAME Ravat).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, OMARJEE Mohammad, PALIOD Marie Claude, MALET Viviane, VAYABOURY Jean Patrick, VALY Nazir, ACAPANDIE Freddy.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 12 avril 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 30 mars 2023.



Accuse de réception en préfecture
974 219740164-20230405-24-1142-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception en préfecture : 11/04/2023

Michel FONTAINE

Affaire n°24/1142 : Bourse d'aide à la création en faveur de l'artiste Carole Jamin.

Culture / Animation et Patrimoine - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que Carole JAMIN, artiste résidant à Saint-Pierre, sollicite une bourse d'aide à la création auprès de la commune afin de lui permettre de participer à l'exposition "Art Connects Women", organisée par ZEEARTS GALERIE le 8 mars 2023 à DUBAI, à l'occasion de la Journée Internationale pour les Droits des Femmes.

Cette exposition ACW, dont c'est la 6^{ème} édition ambitionne de construire un écosystème artistique et culturel durable avec des espaces d'échanges inter/artistes et des conférences. Le projet accueille 112 artistes dans le monde et le thème retenu pour 2023 est « Dare to Dream : Osez rêver ».

Cette proposition représente pour Madame JAMIN une opportunité précieuse d'élargir son champ d'action, de se faire connaître au niveau international. C'est également une fierté pour la ville de promouvoir l'art et les artistes du territoire au-delà des mers.

Cependant, étant donné l'éloignement géographique entre la Réunion et Dubai, ainsi que les coûts d'acheminement d'une telle exposition qui constituent de véritables freins à ce projet, l'artiste sollicite l'aide de la Commune pour que cette reconnaissance artistique puisse se faire.

Le coût prévisionnel de ce projet est de **4 400 €**.

Hébergement	1 300 €
Transport	1 000 €
Cout de l'œuvre, transport, encadrement	500 €
Déplacement, repas, frais bancaire	1 300€
Frais d'inscription USD	300€
TOTAL	4 400 €

Considérant que la présence de cette artiste Saint-Pierroise contribue au rayonnement de la ville.

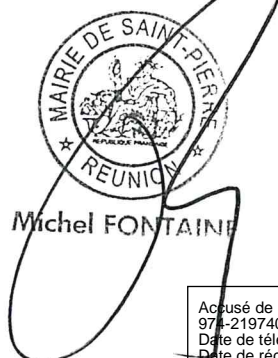
Le montant sollicité est de **1 500 €**. Le Financement de cette mesure est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire des Affaires Culturelles : **Bourses et prix – imputation : 311 65132 25**
Antenne : **CULTURE** Réservation : **RE 23000016**

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE VOTER une aide d'un montant de 1500 € au profit de madame Carole JAMIN,**
- **De L'AUTORISER, lui ou l'un des adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les autres pièces afférentes à cette affaire.**



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20230405-24-1142-DE
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023